



Journée des oraux Histoires des arts pour les 3èmes

publié le 30/05/2014

Descriptif :

La tenue des oraux Histoires des arts pour les 3èmes dans des conditions d'examen occasionnera des modifications d'emplois du temps

Sommaire :

- Pour les élèves de 3ème :
- Pour les autres classes :

Le 2 juin prochain, les oraux d'Histoire des arts se tiendront dans l'établissement, pour les élèves de 3ème. Les autres classes seront accueillies.

● Pour les élèves de 3ème :

- Aucun cours de 3ème n'aura lieu sur cette journée.
- Les élèves qui soutiennent un oral sur une demi journée doivent arriver dès 8h30. Ils disposent de la salle 12 comme lieu d'accueil.
- Les élèves convoqués doivent entrer en salle de réunion pédagogique, à l'heure inscrite sur la convocation pour l'organisation du tirage au sort et la notification des consignes par l'enseignant responsable qui s'y trouve. Un retard impacterait son temps de préparation.
- Les élèves qui ne soutiennent pas d'oral sur la matinée rejoignent le collège pour le repas à 12h00.
- Les élèves qui ne soutiennent pas d'oral l'après midi ne sont autorisés à quitter le collège qu'après le repas à 13h15 aux conditions prévues au règlement intérieur (si DP, déplacements véhiculés autonomes si autorisés par le parent ou accompagnés par un responsable légal ou mandaté par lui)
- Naturellement, les élèves de 3ème qui le désirent sont accueillis au collège sur toute la journée.
- Les élèves de 3ème soutiendront dans les salles 13, 14, 15, 16 et 19. La salle de réunion pédagogique est salle de tirage au sort et de préparation et la salle 12, salle d'accueil, toutes deux sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un surveillant.

● Pour les autres classes :

La tenue d'une épreuve d'examen au sein du collège dans des conditions équitables requiert la mobilisation de 11 personnels enseignants sur la journée. De ce fait les emplois du temps des autres classes seront modifiés.

Même si nous nous sommes employés à minimiser la désorganisation qu'occasionne la tenue de telle épreuves dans un contexte de fonctionnement de l'établissement, elle reste d'importance.

Nous remettons à votre enfant, ci-joint, l'emploi du temps modifié de la journée de lundi 2 juin 2014.

L'équipe et moi-même, nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes chaleureuses salutations.

Tous ces éléments ont été communiqués aux élèves aujourd'hui.

Exemplaire des emplois du temps des classes de 6ème, 5ème et 4ème :

 [20140602_edtclasses](#) (PDF de 21.9 ko)